

Modalités d'évaluation des UE - 2026-2027

MENTION

Second degré

PARCOURS - TYPE

Hôtellerie-Restauration

2 sessions, compensation intra et inter semestres avec une note plancher de 5

Master 1

Place UE	Code UE Code Matière	Libellé UE Libellé Matière	ECTS	Vol. horaire	responsables UE
UE 0710	HR1B710C	Maîtriser et enseigner l'Hôtellerie-Restauration 1a	13	116	
Obligatoire	HR1B7100	Approfondir les savoirs 1	5	45	A. MELENDEZ
Obligatoire	HT1B7101	Mobiliser ses savoirs pour enseigner 1	8	71	P. GERONY
UE 0711	HR1B711C	Maîtriser et enseigner l'Hôtellerie-Restauration 1b			
A choix	HR1B7110	Approfondir les savoirs en parcours services 1	2	12	D. ALVAREZ
	HR1B7111	Approfondir les savoirs en parcours culinaires 1			A. MELENDEZ
UE 0712	HR1B712C	Maîtriser et enseigner l'Hôtellerie-Restauration 1c			
A choix	HR1B7120	Mobiliser ses savoirs pour enseigner en parcours services 1	3	22	P. GERONY
	HR1B7121	Mobiliser ses savoirs pour enseigner en parcours culinaires 1			A. MELENDEZ
UE 0730	M2EA730C	Intégrer le Service Public d'Éducation	6	64	F. BARA
UE 0740	HR1B740C	Construire une pratique réflexive : recherche 1	2	15	D. ALVAREZ
UE 0750	HR1B750C	Pratiques professionnelles : s'intégrer dans l'EPEL			
A choix	HR1B7500	Vole Professionnelle	4	12	F. BARA et D. Alvarez
	HR1B7501	Vole Technologique			F. BARA et D. Alvarez



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Toulouse Occitanie-Pyrénées

L'administratrice provisoire
de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées

Nadine JESSEL

Modalités votées par le conseil d'INSPE du 23 septembre 2026

SESSION 1		SESSION 2	
Détail des Modalités d'évaluation	% des épreuves dans la moyenne de l'UE	Détail des Modalités d'évaluation	% des épreuves dans la moyenne de l'UE
écrit durée 1H	50%	écrit durée 1H	50%
écrit durée 1H	50%	écrit durée 1H	50%
écrit durée 1H	100%	écrit durée 1H	100%
écrit durée 1H	100%	écrit durée 1H	100%
écrit durée 1H30	100%	écrit durée 1H30	100%
écrit durée 1H30	100%	écrit durée 1H30	100%
oral de groupe pendant le TD intégratif	oral : 100%	écrit sur table de 2h	écrit : 100%
écrit mémoire intermédiaire n°1 (remise non soutenu)	100%	écrit mémoire intermédiaire n°1 (remise non soutenu)	100%
1 écrit en lien avec le contexte professionnel. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	écrit : 100%	1 écrit en lien avec le contexte professionnel. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	écrit : 100%
1 écrit en lien avec le contexte professionnel. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	écrit : 100%	1 écrit en lien avec le contexte professionnel. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	écrit : 100%

Master 1

Place UE	Code UE Code Matière	Libellé UE Libellé Matière	ECTS	Vol. horaire	responsables UE
UE 0810	HR1B810C	Maîtriser et enseigner l'Hôtellerie-Restauration 2a	12	116	
Obligatoire	HR1B8100	Approfondir les savoirs 2	5	45	A. MELENDEZ
Obligatoire	HR1B8101	Mobiliser ses savoirs pour enseigner 2	7	71	A. MELENDEZ
UE 0811	HR1B811C	Maîtriser et enseigner l'Hôtellerie-Restauration 2b			
A choix	HR1B8110	Approfondir les savoirs en parcours services 2	2	12	D. ALVAREZ
	HR1B8111	Approfondir les savoirs en parcours culinaires 2			A. MELENDEZ
UE 0812	HR1B812C	Maîtriser et enseigner l'Hôtellerie-Restauration 2c			
A choix	HR1B8120	Mobiliser ses savoirs pour enseigner en parcours services 2	3	22	P. GERONY
	HR1B8121	Mobiliser ses savoirs pour enseigner en parcours culinaires 2			A. MELENDEZ
UE 0830	M2EA830C	Comprendre les élèves pour enseigner à tous	3	64	F. BARA
UE 0840	HR1B840C	Construire une pratique réflexive : recherche 2	2	21	D. ALVAREZ
UE 0850	HR1B850C	Pratiques professionnelles : agir dans l'EPL			
Option Pro	HR1B8500	Voie Professionnelle	4	12	F. Bara et D. Alvarez
Option Tech	HR1B8501	Voie Technologique			F. Bara et D. Alvarez
UE 0860	HR1B860C	Maîtriser une langue vivante			
A choix	M2ER8600	Anglais 1	1	18	F. BERLOU
	M2ER8601	Espagnol 1			F. BERLOU
UE 0870	M2EA870C	Acquérir les compétences numériques pour enseigner	3	24	N. ROS D. Peytavi

SESSION 1		SESSION 2	
Détail des Modalités d'évaluation	% des épreuves dans la moyenne de l'UE	Détail des Modalités d'évaluation	% des épreuves dans la moyenne de l'UE
écrit durée 1H	50%	écrit durée 1H	50%
écrit durée 1H	50%	écrit durée 1H	50%
écrit durée 1H	100%	écrit durée 1H	100%
écrit durée 1H	100%	écrit durée 1H	100%
écrit durée 1H30	100%	écrit durée 1H30	100%
écrit durée 1H30	100%	écrit durée 1H30	100%
écrit sur table de 2h	écrit : 100%	écrit sur table de 2h	écrit : 100%
écrit mémoire intermédiaire n°2 (remise non soutenu)	100%	écrit mémoire intermédiaire n°2 (remise non soutenu)	100%
1 écrit ou 1 oral en lien avec le contexte professionnel. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	100%	1 écrit ou 1 oral en lien avec le contexte professionnel. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	100%
1 écrit ou 1 oral en lien avec le contexte professionnel. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	100%	1 écrit ou 1 oral en lien avec le contexte professionnel. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	100%
1 évaluation fin semestre CO + EE : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) EE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 8)	CO + EE : 70% EE : 30%	1 évaluation en présentiel CO + EE : 100%	CO + EE : 100%
1 évaluation fin semestre CO + EE : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) EE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 8)	CO + EE : 70% EE : 30%	1 évaluation en présentiel CO + EE : 100%	CO + EE : 100%
50% Ecrit (S7 : QCM) + 50% Ecrit (S8 : dossier numérique déposé sur le portfolio)	écrit 1 : 50% écrit 2 : 50%	50% Ecrit (S7 : QCM) + 50% Ecrit (S8 : dossier numérique déposé sur le portfolio)	écrit 1 : 50% écrit 2 : 50%

À défaut de précision dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) ou dans les consignes applicables à l'évaluation, l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative ne peut pas être présumée autorisée pour produire, modifier ou compléter un travail évalué. L'utilisation d'un outil d'intelligence artificielle générative en méconnaissance des consignes applicables à l'évaluation est susceptible de relever des procédures en vigueur dans l'établissement en matière de fraude et de discipline.